



# Ville de Vieux Boucau



## Etude de circulation

*Notice pour un nouveau*

*Plan de circulation*



## **Introduction :**

L'étude d'un nouveau plan de circulation sur la commune de Vieux Boucau les Bains a été initiée dans le cadre de la modification du Plan Local d'Urbanisme (PLU), dans le respect des orientations du Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD), ainsi que du projet d'aménagement du Centre Bourg Moïsan.

L'étude a été réalisée à partir d'un important recueil de données, notamment en matière de comptages (cf. Diagnostic et analyse des résultats). Les comptages automatiques ont été réalisés du 1<sup>er</sup> au 7 août et les comptages directionnels le mardi 2 août 2011.

Une modélisation dynamique du trafic a été réalisée à partir de ces comptages automatiques et directionnels, afin de reproduire, dans un premier temps la situation actuelle, puis de tester, dans un second temps, différentes possibilités de modification du plan de circulation, visant un certain nombre d'objectifs cités ci-dessous.

## **Les objectifs du nouveau plan de circulation :**

- Pour le centre-ville : libérer le centre-ville de l'automobile pour le confort et la sécurité des piétons,
- Pour l'accès aux plages : permettre aux estivants d'accéder aux plages plus facilement par le nord,
- Pour les Boucalais : ne pas subir les inconvénients des accès aux plages par le centre-ville,
- Pour les commerçants : permettre un accès direct au centre-ville lors du retour des plages, permettre un accès direct aux parkings du centre-ville apaisé,
- Pour les cyclistes : permettre une sécurisation des accès au centre-ville par l'Avenue des Pêcheurs, faciliter la liaison entre la piste cyclable et le centre-ville.

Pour atteindre ces objectifs, il s'est avéré nécessaire d'enlever une partie des véhicules circulant dans le centre-ville pour les faire circuler sur la Route Départementale (dont la fonction circulation est prépondérante).

Le plan de circulation proposé vise à doser le report de trafic sur la RD652, en s'appuyant sur une meilleure connaissance des itinéraires possibles par les Boucalais (ou résidents habituels).

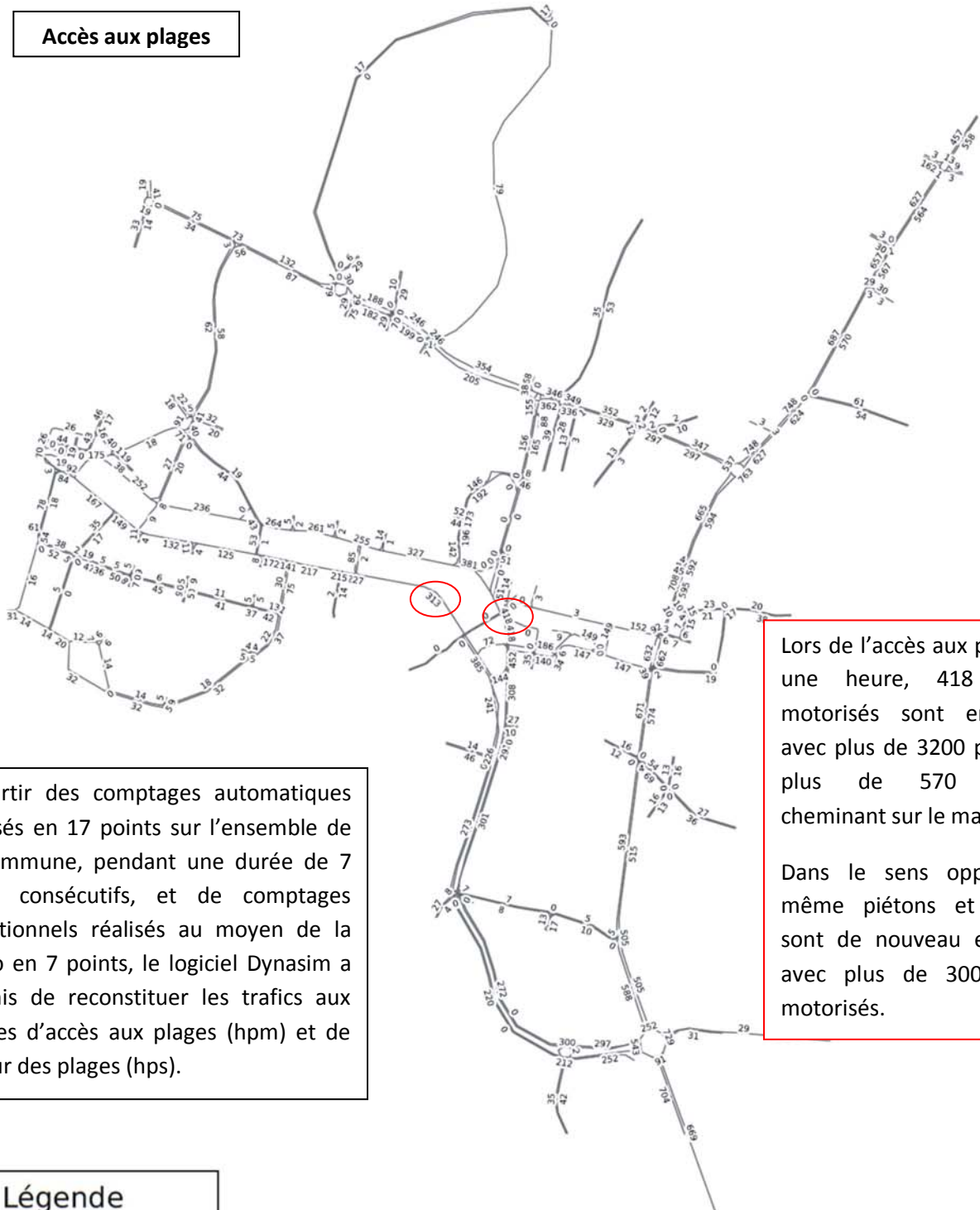
Ce nouveau plan de circulation s'appuiera sur une nouvelle signalisation des parkings et un accès aux plages par le nord pour ceux qui ne connaissent pas ou peu Vieux Boucau et sur des possibilités d'itinéraires « malins » pour ceux qui connaissent mieux.

Comme pour la phase diagnostic, cette notice présente des propositions de modification du plan de circulation pour les automobilistes, les cyclistes et enfin les piétons.

Les pages qui suivent présentent la situation actuelle de la circulation, aux heures d'accès et de retour des plages.

## Les trafics actuels :

### Accès aux plages



A partir des comptages automatiques réalisés en 17 points sur l'ensemble de la commune, pendant une durée de 7 jours consécutifs, et de comptages directionnels réalisés au moyen de la vidéo en 7 points, le logiciel Dynasim a permis de reconstituer les trafics aux heures d'accès aux plages (hpm) et de retour des plages (hps).

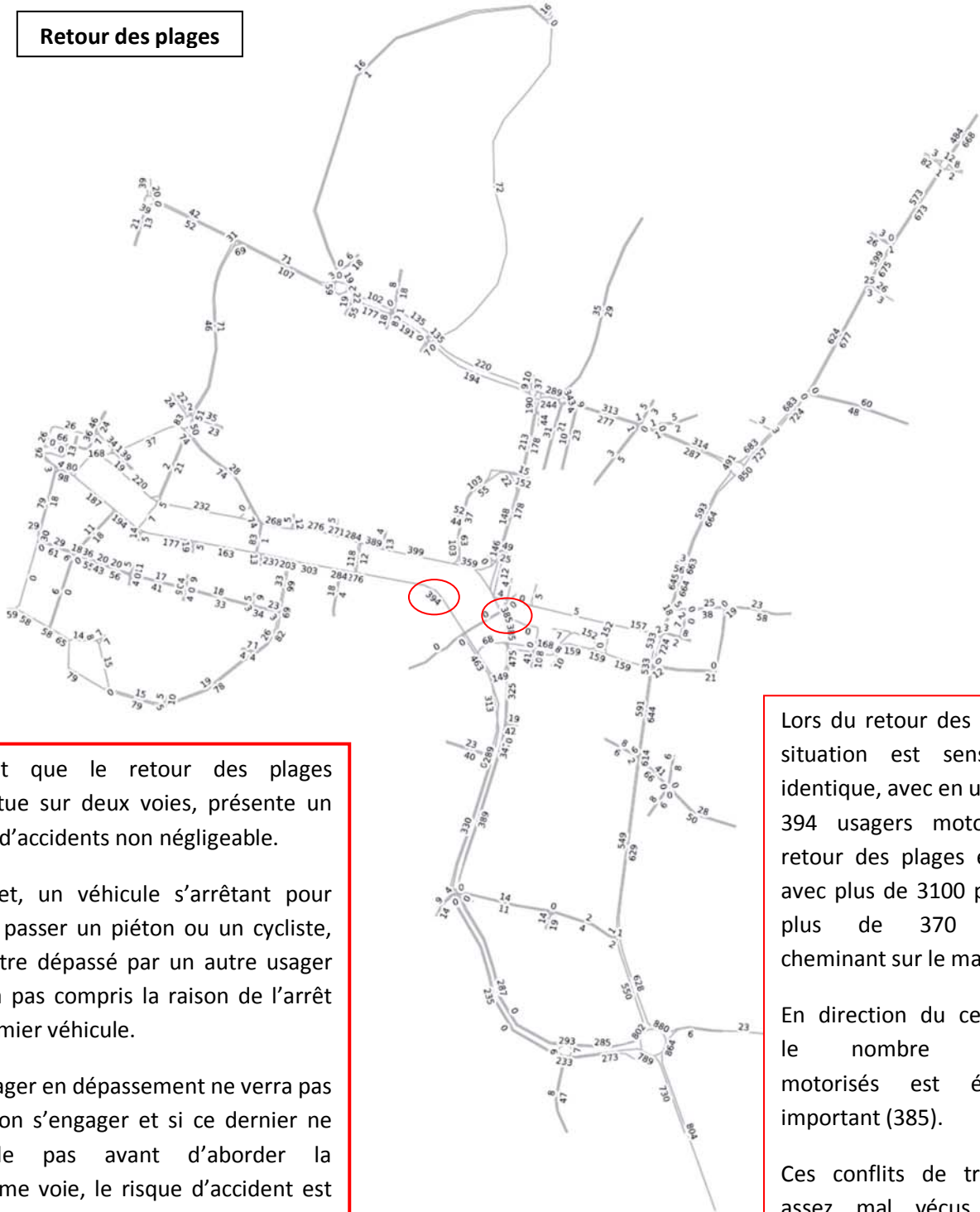
Lors de l'accès aux plages, en une heure, 418 usagers motorisés sont en conflit avec plus de 3200 piétons et plus de 570 cyclistes cheminant sur le mail.

Dans le sens opposé, ces même piétons et cyclistes sont de nouveau en conflit avec plus de 300 usagers motorisés.

**Légende**  
Flux VL actuel hpm

## Les trafics actuels :

### Retour des plages



Le fait que le retour des plages s'effectue sur deux voies, présente un risque d'accidents non négligeable.

En effet, un véhicule s'arrêtant pour laisser passer un piéton ou un cycliste, peut être dépassé par un autre usager qui n'a pas compris la raison de l'arrêt du premier véhicule.

Cet usager en dépassement ne verra pas le piéton s'engager et si ce dernier ne contrôle pas avant d'aborder la deuxième voie, le risque d'accident est présent.

De plus les deux voies favorisent la vitesse en heure creuse, où les piétons sont moins nombreux.

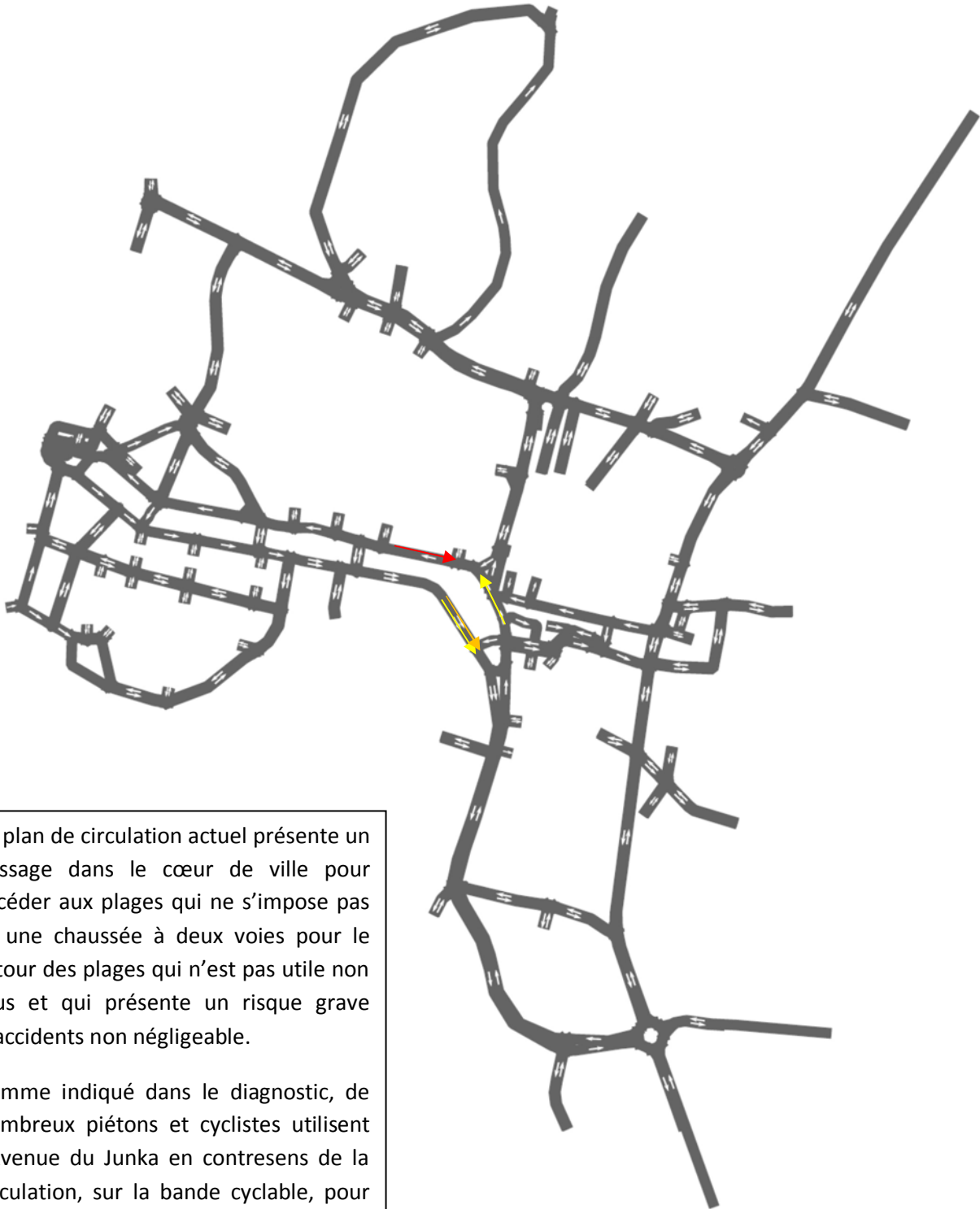
A plus de 30 km/h, un choc est toujours grave pour un piéton.

Lors du retour des plages, la situation est sensiblement identique, avec en une heure, 394 usagers motorisés de retour des plages en conflit avec plus de 3100 piétons et plus de 370 cyclistes cheminant sur le mail.

En direction du centre-ville, le nombre d'usagers motorisés est également important (385).

Ces conflits de trafic sont assez mal vécus par les automobilistes, comme par les piétons et cyclistes.

## Plan de circulation actuel



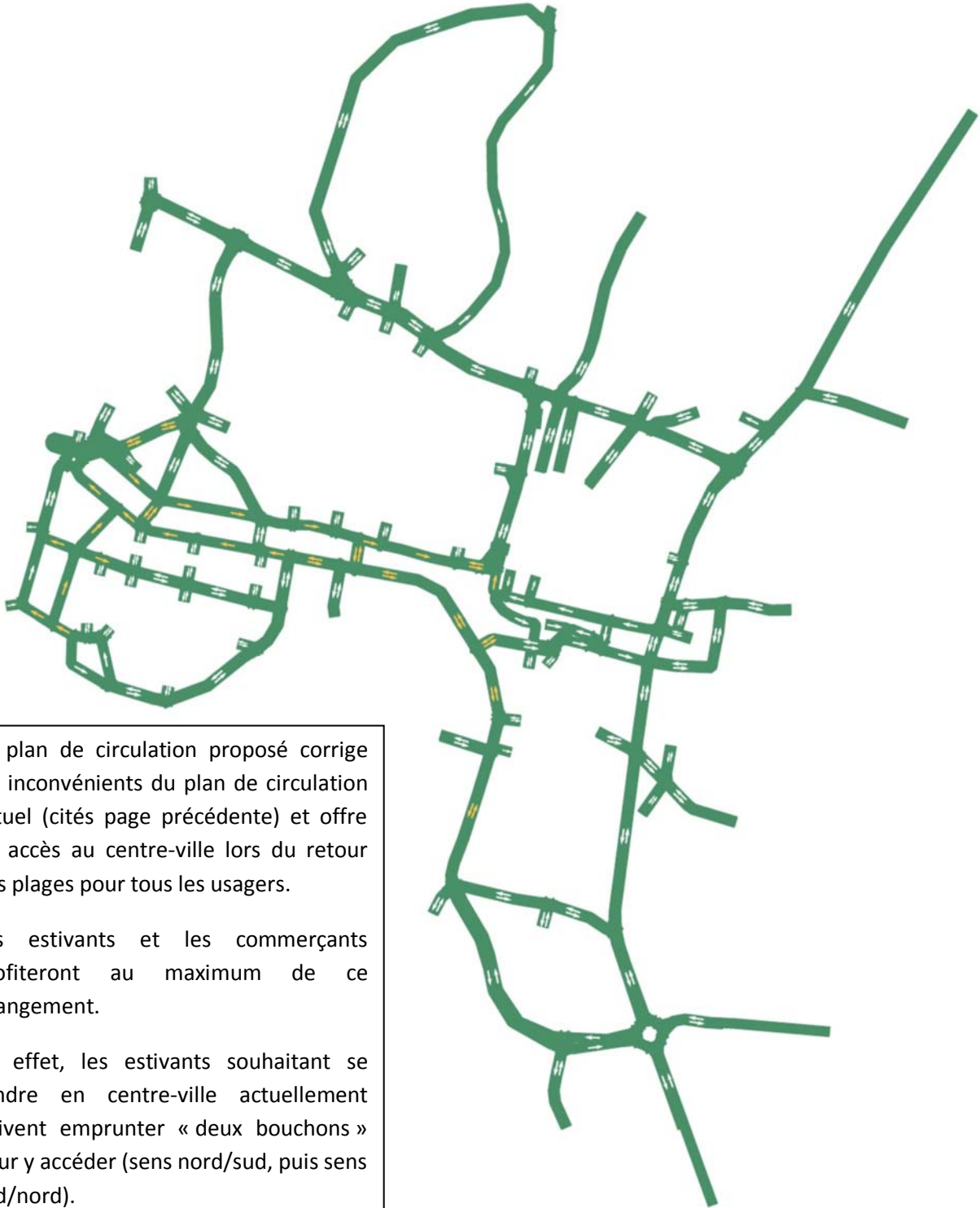
Le plan de circulation actuel présente un passage dans le cœur de ville pour accéder aux plages qui ne s'impose pas et une chaussée à deux voies pour le retour des plages qui n'est pas utile non plus et qui présente un risque grave d'accidents non négligeable.

Comme indiqué dans le diagnostic, de nombreux piétons et cyclistes utilisent l'Avenue du Junka en contresens de la circulation, sur la bande cyclable, pour accéder au centre-ville après les plages.

Cette « ligne de désir » observée lors du retour des plages, mérite une attention toute particulière

## Plan de circulation proposé

(Sens modifiés en orange)



Le plan de circulation proposé corrige les inconvénients du plan de circulation actuel (cités page précédente) et offre un accès au centre-ville lors du retour des plages pour tous les usagers.

Les estivants et les commerçants profiteront au maximum de ce changement.

En effet, les estivants souhaitant se rendre en centre-ville actuellement doivent emprunter « deux bouchons » pour y accéder (sens nord/sud, puis sens sud/nord).

Le passage par le centre-ville des estivants en retour des plages permettra d'étaler la pointe de trafic sur la RD652, lorsque la pluie provoque un départ massif des plages.

### **Détails des changements apportés :**

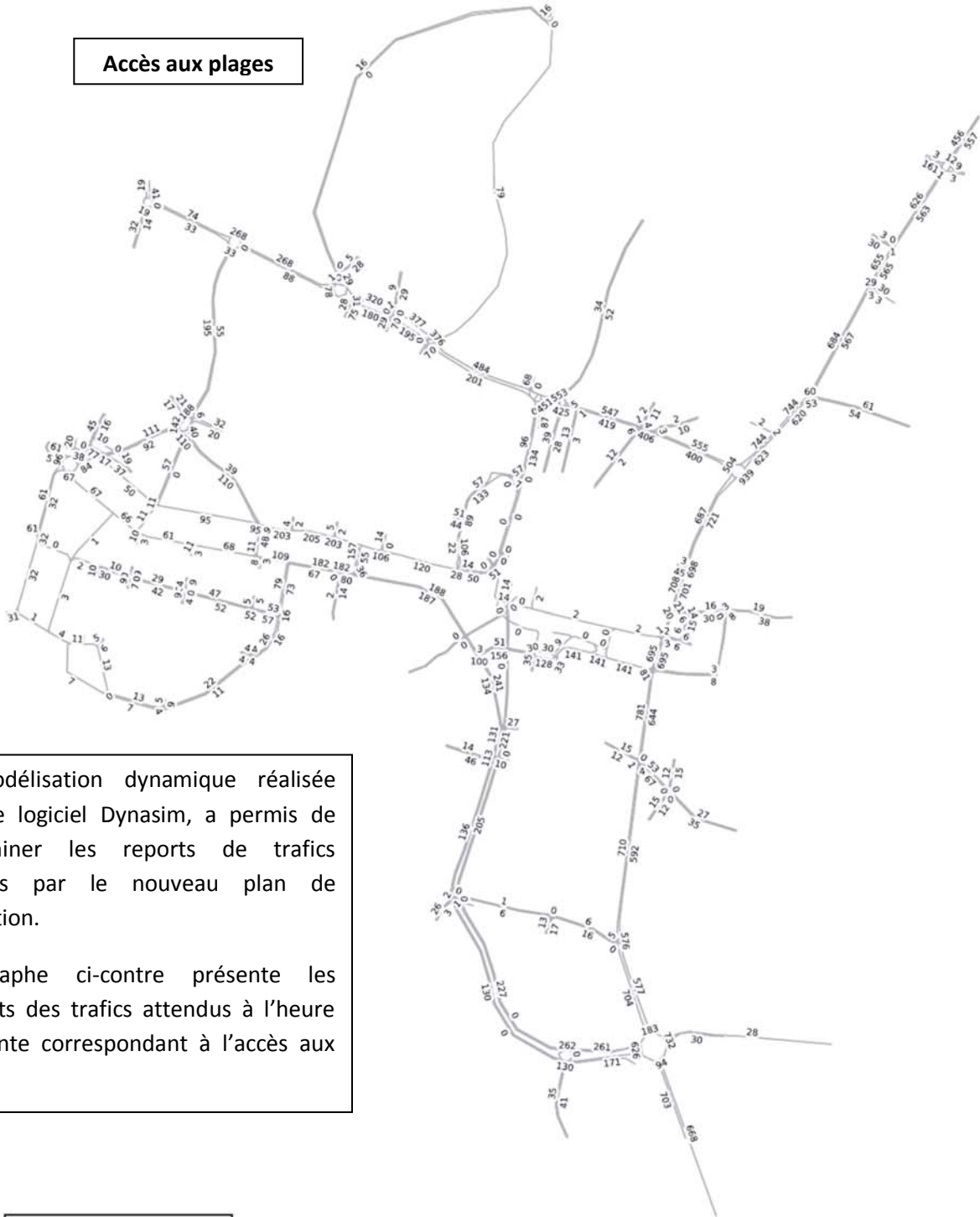
Les changements proposés pour le nouveau plan de circulation visent à répondre aux objectifs cités ci-dessus, sans avoir recours à des travaux trop importants. A titre d'exemple, la mise en double sens de l'Avenue de la Plage n'a pas été proposée sur toute sa longueur, afin de ne pas avoir à réaménager entièrement cette voie.

Les changements apportés par le nouveau plan de circulation sont les suivants :

- L'Avenue du Junka voit son sens de circulation inversé pour permettre un accès au centre-ville lors du retour des plages. Ce passage par le centre-ville, aujourd'hui difficile lors du retour des plages (du fait des bouchons), permettra notamment d'étaler la pointe de trafic sur la RD652 que peut représenter le retour des plages, lorsque la météo est soudainement défavorable.
- Pour faciliter l'accès et le retour des plages par le nord, l'Avenue Brémontier est mise en double sens de circulation, dans sa portion comprise entre l'Avenue du Junka et la rue des Corsaires.
- La circulation autour de la Pizzeria Sandwicherie « L'emporté » sera organisée par un bouclage en sens unique, selon le principe de fonctionnement d'un « grand carrefour giratoire » autour de la Pizzeria.
- Pour assurer le sens opposé à l'Avenue du Junka inversée, l'Avenue Louis Darmanté sera mise en double sens de circulation entre la Promenade de Bire Plecq et l'Avenue de Gao.
- L'Avenue de la Plage sera inversée.
- L'Avenue des Alouettes sera mise en double sens de circulation entre l'Avenue de la Plage et l'Avenue du Junka (toutes les deux inversées). Cette voie étroite permettra aux habitants du quartier s'étant rendus à la plage sud, de retourner chez eux facilement.
- Pour éviter un retour des plages par l'Avenue de Gao et l'Avenue Louis Darmanté, la rue des Pibaleurs et la rue Jean-Claude Pizzera (portion comprise entre la rue des Goélands et la rue des Gourbets) seront mises en sens unique en direction de la plage.
- La rue Jean-Claude Pizzera (portion comprise entre la rue des Gourbets et la rue des Marsouins), sera mise en sens unique vers l'Avenue de Gao.
- La rue des Gourbets, reliant la rue des Pibaleurs et l'Avenue de la Plage, sera mise en sens unique en direction du nord (vers l'Avenue de la Plage).
- Pour permettre à la Rue des Ecoles de rejoindre l'Avenue Louis Darmanté, la Rue du Cinéma sera mise en double sens de circulation.
- Pour permettre un accès facilité au centre-ville et notamment au parking des Arènes en venant du sud, une signalisation directionnelle sera mise en place. L'itinéraire fléché sera le suivant : Avenue Louis Darmanté (en double sens de circulation), rue Thévenin, Avenue du Junka, accès au parking des Arènes devant le Club House des tennis.

## Trafics attendus :

### Accès aux plages



La modélisation dynamique réalisée avec le logiciel Dynasim, a permis de déterminer les reports de trafics générés par le nouveau plan de circulation.

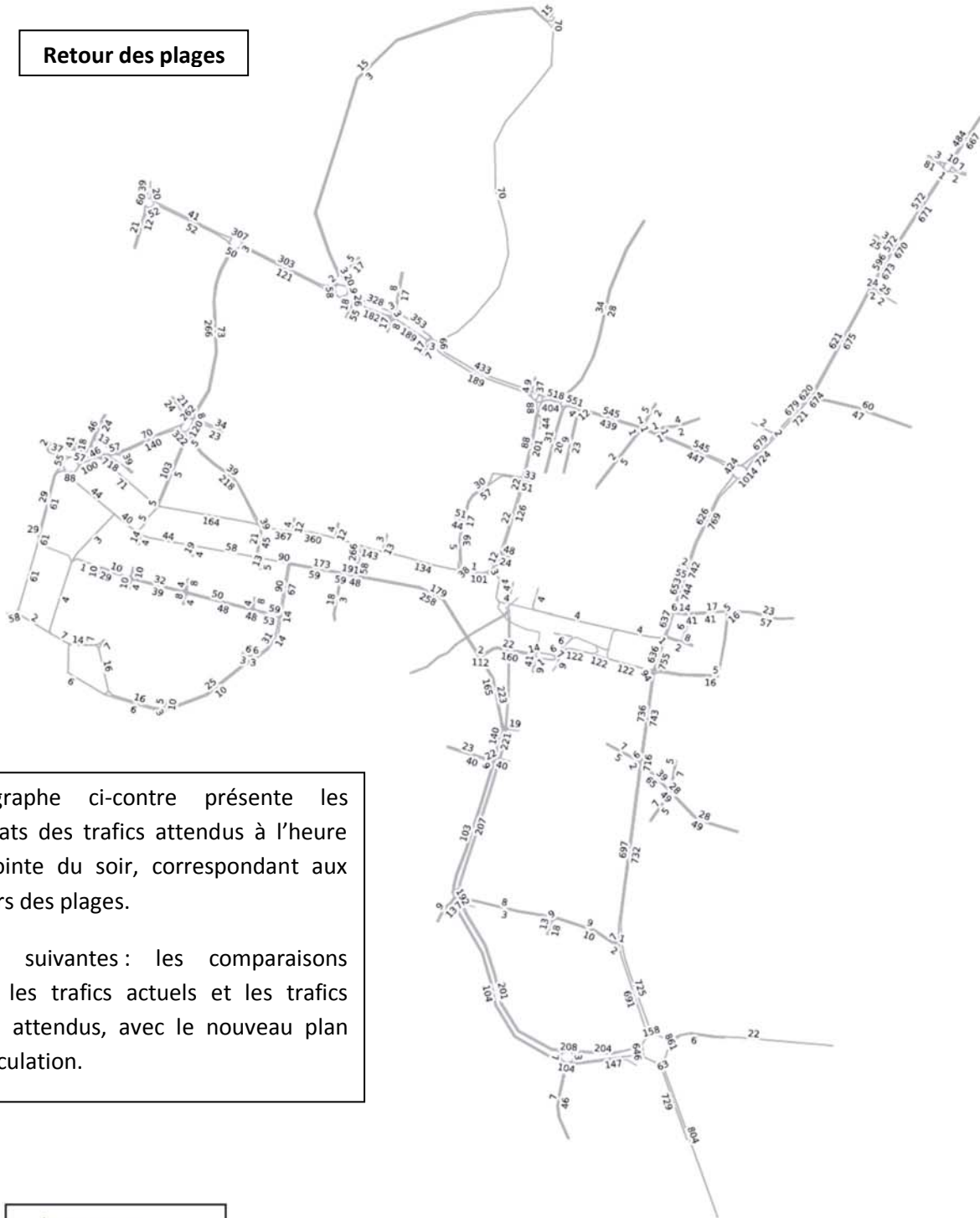
Le graphe ci-contre présente les résultats des trafics attendus à l'heure de pointe correspondant à l'accès aux plages.

### Légende

Flux VL projet hpm

## Trafics attendus :

### Retour des plages



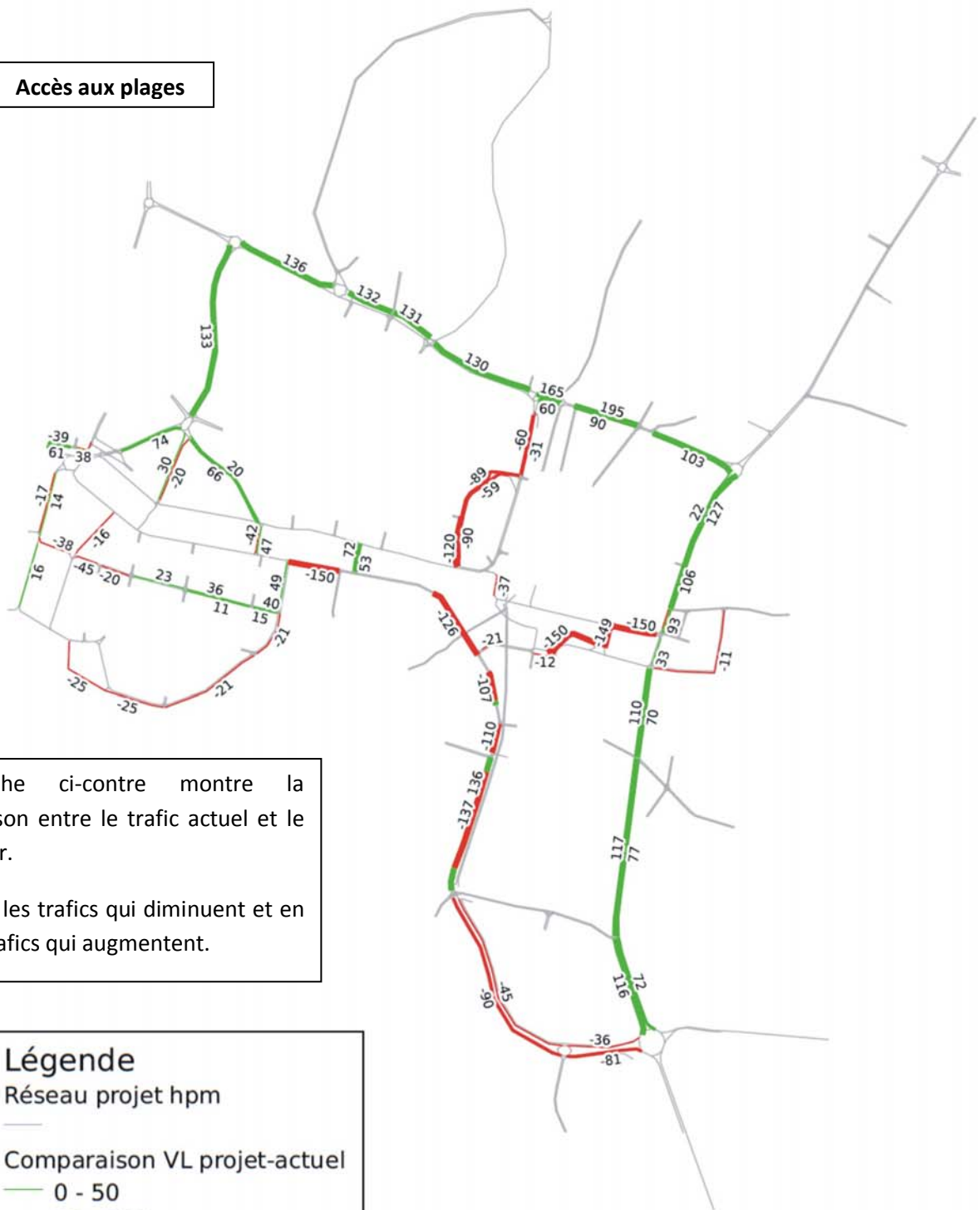
Le graphe ci-contre présente les résultats des trafics attendus à l'heure de pointe du soir, correspondant aux retours des plages.

Pages suivantes : les comparaisons entre les trafics actuels et les trafics futurs attendus, avec le nouveau plan de circulation.

**Légende**  
Flux VL projet hps

## Comparaison trafics actuels / futurs :

Accès aux plages



Le graphe ci-contre montre la comparaison entre le trafic actuel et le trafic futur.

En rouge, les trafics qui diminuent et en vert les trafics qui augmentent.

### Légende

Réseau projet hpm

Comparaison VL projet-actuel

0 - 50

50 - 100

100 - 200

-50 - 0

-100 - -50

-200 - -100

## Comparaison trafics actuels / futurs :

Retour des plages



On peut voir une baisse significative du trafic sur l'Avenue des Pêcheurs, montrant que les objectifs du nouveau plan de circulation ont été atteints.

Le report de trafic sur la RD652 est d'environ 25% par rapport à la situation actuelle.

### Légende

Comparaison VL projet-actuel

0 - 50

50 - 100

100 - 300

-50 - 0

-100 - -50

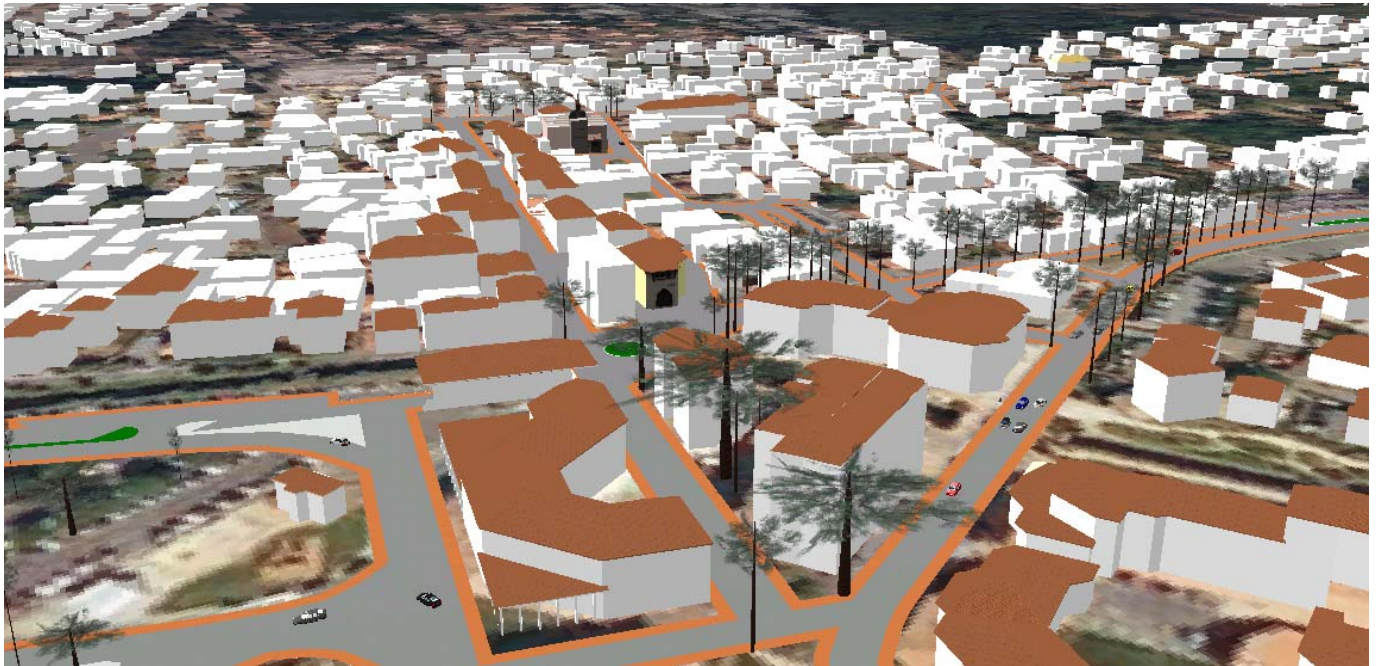
-300 - -100

Réseau projet hps

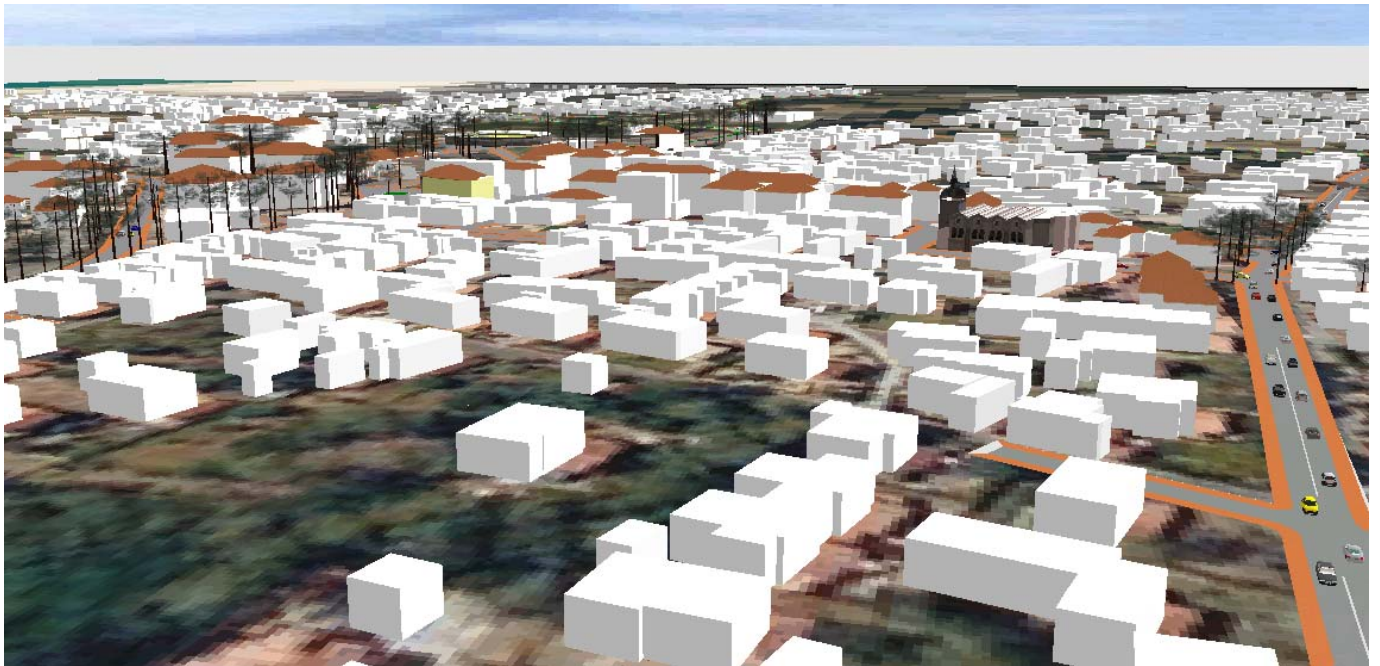
—

### **Modélisation 3D :**

La modélisation dynamique a été présentée dans un environnement 3D, afin de bien montrer les changements apportés par le nouveau plan de circulation.



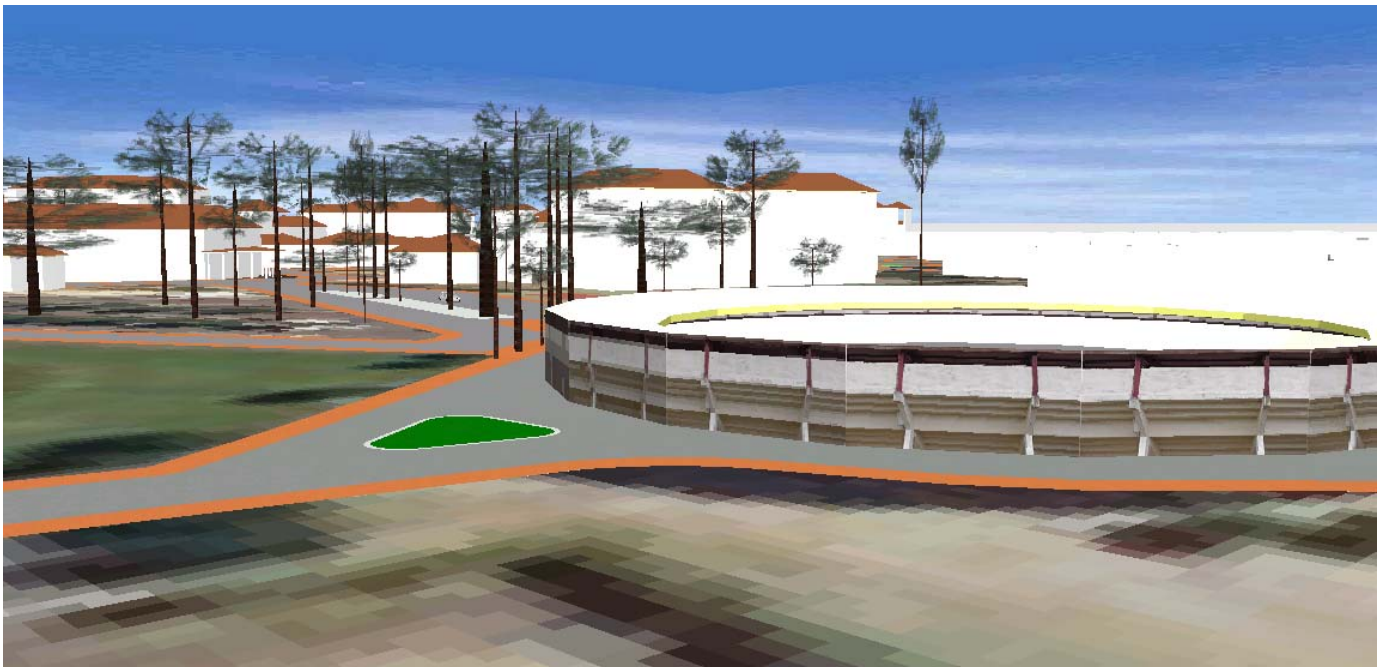
Vue Générale Nord Ouest



Vue générale Sud Est



Le report des flux lors des retours des plages augmente le trafic sur le RD652.



Un double sens de circulation auprès des Arènes permet l'accès au parking lors des jours de marché.

### Création d'une voie verte pour les cyclistes :

Les cyclistes bénéficieront d'un accès entièrement sécurisé à partir du sud de la commune, sous la forme d'une voie verte (chaussée réservée à la circulation des véhicules non motorisés).

La réalisation de cette voie verte sera permise par la mise en double sens de circulation de l'Avenue Louis Darmanté. Elle débutera au niveau de la Promenade Bire Plecq, pour se terminer à proximité du mail piéton, où une importante capacité de stationnement vélo sera organisée.



L'avenue des pêcheurs devient une voie verte et l'avenue Louis Darmanté un double sens pour les véhicules motorisés.



## Amélioration de la liaison entre la piste cyclable et le centre-ville :



Pour les cyclistes, l'accès au centre-ville et à la Grand Rue en particulier, à partir de la piste cyclable, sera rendu plus direct par un passage Rue de la Gendarmerie et rendu plus sûr par la réalisation d'un aménagement de type plateau surélevé, au niveau de la traversée de la RD652.



## Amélioration du confort et de la sécurité des piétons :

### 1/ Au niveau de l'Avenue Louis Darmanté



Interaction plus faible entre les véhicules et les piétons sur l'avenue Louis Darmanté mise en double sens de circulation. Cette mise en double sens réduit les vitesses pratiquées par les usagers, ce qui facilite la cohabitation avec les piétons.

Un plateau surélevé facilitera la traversée des piétons et des cyclistes, tout en interdisant toute vitesse excessive, y compris en période creuse.



## 2/ Au niveau de l'Avenue des Pêcheurs



Sans véhicules motorisés, la liaison entre la Grand Rue et le mail piéton devient un large espace plus convivial et plus sûr pour les piétons. Le mail, le marché et la Grand Rue deviennent un seul et même espace, sans voiture.

